



# Assemblée générale

Distr. limitée  
7 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

Soixantième session  
**Deuxième Commission**  
Point 52 de l'ordre du jour  
**Développement durable**

**Projet de résolution présenté par le Vice-Président de la Commission,  
M. Stefano Toscano (Suisse), à l'issue de consultations officielles**

## **Année internationale de la pomme de terre, 2008**

*L'Assemblée générale,*

*Notant* que la pomme de terre est un des aliments de base de la population mondiale,

*Rappelant* la résolution 4/2005 de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, adoptée le 25 novembre 2005,

*Affirmant* qu'il faut appeler l'attention mondiale sur le rôle que peut jouer la pomme de terre dans la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté à l'appui de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement,

1. *Décide* de proclamer l'année 2008 Année internationale de la pomme de terre;
2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à faciliter la célébration de l'Année internationale de la pomme de terre, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour le développement, les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et d'autres organismes compétents du système des Nations Unies, ainsi que des organisations non gouvernementales compétentes.

